

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Coupsures : l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux s'assurera du respect de ses membres

Longueuil, le 9 septembre 2014 — L'élimination de postes d'encadrement prévue dans le réseau de la santé et des services sociaux, dont les nombreux postes qui seraient ciblés dans la région de Montréal, doit se faire dans le respect des gestionnaires et de leurs conditions d'exercice. Aussi, ces coupures ne doivent pas être réalisées encore une fois au détriment des employés du réseau et de la population, soutient l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS).

« L'AGESSS sera présente auprès de ses membres gestionnaires et s'assurera tout au long du processus que le gouvernement et les employeurs respectent ces hommes et ces femmes dévoués, qui tiennent à bout de bras, avec les employés, le réseau de la santé et des services sociaux année après année, coupures après coupures », rassure le président-directeur général par intérim de l'association, M. Yves Bolduc.

Conscients que leur collaboration est nécessaire dans cette nouvelle vague de réorganisation du réseau, les gestionnaires en ont par contre assez d'être utilisés comme boucs émissaires chaque fois qu'on parle de *bureaucratie*. « Les redditions de compte auprès du ministère ne cessent d'augmenter et personne ne se plait à produire des rapports alors que les besoins sur le terrain sont criants », fait remarquer M. Bolduc.

Ce sont les gestionnaires qui, au quotidien, voient aux personnes âgées en attente d'une place en centre d'hébergement et qui remplissent les formulaires nécessaires à leur transfert afin de libérer les lits dans les centres hospitaliers, et ce, pour améliorer le fonctionnement des urgences. Ce sont eux qui trouvent des solutions aux listes d'attente qui s'allongent et ce sont encore eux qui interviennent auprès du personnel de soins souvent au bord de l'épuisement afin de régler les insatisfactions des patients et de leur famille. « Il faut que ce discours cesse et que l'on reconnaisse leur travail », insiste le président-directeur général par intérim.

L'AGESSS représente, fait la promotion et défend les intérêts et les droits de ses 7300 membres, gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que de ses 1000 membres retraités. Créée en 1970 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, elle contribue au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion.

- 30 -

Pour information :

Sophie Beauregard
Consultante en communication
Tél. : 450-651-6000, poste 2024
sbeauregard@agesss.qc.ca

Source :

Yves Bolduc
Président-directeur général par intérim
AGESSS
Tél. : 450 651-6000, poste 2022
direction@agesss.qc.ca